

Avec Sud-Energia, placez vos économies au soleil !



Non ! Ne vous méprenez pas : il ne s'agit pas du soleil des îles Caïman ni celui d'un autre paradis fiscal, prêt à vous promettre des bénéfices à deux chiffres pour peu que vous ne soyez pas trop regardant sur ce qu'on va faire concrètement de vos économies ! *« Une mine à ciel ouvert ?...peut-être ! L'exploitation de gaz de schistes ? pourquoi-pas ? Une coupe rase en Amazonie pour développer l'élevage ou les plantes transgéniques ? ...ça rapporte un max !! ».*

Non ! Le soleil promis par Sud-Energia, c'est celui des Grands Causses, et plus largement celui du Sud Aveyron : notre originalité c'est de permettre à tous les citoyens, à travers notre coopérative, de transformer une partie de ses économies en...panneaux photovoltaïques posés sur les toitures de bâtiments communaux : salle des fêtes, mairie, école, gymnase, locaux techniques... Une forme d'investissement en circuit court en quelque sorte, destiné à profiter en priorité à l'économie locale : grâce aux revenus générés par la revente de l'électricité renouvelable produite. Sud-Energia s'engage à faire travailler en priorité des entreprises locales et à redistribuer une partie des bénéfices sous forme d'intérêts aux souscripteurs locaux. Le tout en ayant le souci que les projets soutenus préservent l'environnement, la biodiversité et les paysages.

« Mais Qu'est-ce donc Sud-Energia ? »

Sud-Energia est une coopérative citoyenne, membre du réseau national « Energie Partagée », (proche d'Enercoop et de l'association nationale Négawatts). Elle peut contribuer notamment à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures afin de produire de l'électricité qui sera revendue, en étant réinjectée sur le réseau public d'électricité. Sud-Energia peut créer ou soutenir des projets d'énergies renouvelables divers sur tout le territoire du Sud Aveyron. D'ailleurs, le premier projet soutenu par la centaine des premiers sociétaires (citoyens, associations, collectivités et entreprises) consiste en une grappe d'une trentaine de toitures solaires situées sur des bâtiments communaux déjà existants, dans les communes de : Montfranc, Saint-Juéry, Arnac-sur-Dourdou, Brusque, Belmont-sur-Rance, Saint-Rome-de-Cernon, Saint-Affrique, Nant, Fayet et Séverac-d'Aveyron.

Pour ce projet dont la plupart des sites sont en cours de travaux ou de raccordement, Sud-Energia s'est associé avec la société Avento qui a remporté l'appel d'offre lancé par le Parc Naturel des Grands Causses, un Appel à Manifestation d'Intérêts diffusé auprès des communes du Parc. Sud-Energia compte bien pouvoir participer au financement de cette première phase à hauteur de 200.000 €.

Tout citoyen motivé par ce projet peut donc y participer ??

Oui, en devenant sociétaire. Pour réaliser ses projets, notre coopérative propose à ses sociétaires de placer une part de leurs économies sous forme de Comptes Courants d'Associés (CCA) bloqués sur 5, 10, 15 ou 20 ans et rémunérés en fonction croissante de la durée, soit respectivement à 1, 2, 2,5 ou 3,5 %. Cette épargne citoyenne se verra ainsi « fléchée » vers un projet local, participant à la lutte contre les dérèglements climatiques et en faveur de la transition énergétique.

« Oui mais, 20 ans c'est très long ! »

En effet. Il faut savoir que la plupart des projets de production d'énergies renouvelables à l'heure actuelle privilégient ces 15 ou 20 premières années pour payer le matériel, les travaux et rembourser les emprunts bancaires.

« Et que se passera-t-il dans vingt ans ? »

Les sociétaires de Sud-Energia bénéficieront alors collectivement d'une grosse partie des revenus de la revente d'électricité pendant au minimum 10 ans puisque la durée de vie moyenne d'un panneau est de 30 ans aujourd'hui.

« Très bien, mais il paraît que l'Aveyron est déjà excédentaire dans sa production d'électricité. Pourquoi continuer à vouloir produire encore plus d'Énergie ? »

C'est vrai pour l'électricité, mais pas pour l'énergie consommée dans son ensemble, incluant par exemple nos chauffages et nos déplacements. Or on sait que de gros efforts sont à faire sur ces deux postes qui consomment aujourd'hui énormément d'énergies fossiles, celles qui contribuent le plus au réchauffement climatique. Même si plus de production d'électricité d'origine renouvelable est indispensable à un scénario de sortie du fossile et du fissile, ce ne doit pas être la seule solution. Elle doit venir en complément avec la remise en question de nos modes de vie énergivores. Avant même de penser à la **sobriété** énergétique, il faut nous questionner notre **ébriété** énergétique dans bien des domaines ! (La fameuse voiture électrique Tesla pèse plus d'une tonne pour transporter le plus souvent...moins de 100 kg !!)

D'autre part, c'est aussi une question de solidarité régionale voir nationale : la production excédentaire d'un territoire peut ainsi servir à une région voisine, moins bien lotie en gisements d'énergies renouvelables.

« Un tel défi nécessite un bel élan citoyen »

Alors oui, le défi est immense, mais nous sommes quand même déjà 98 sociétaires à avoir choisi l'engagement coopératif et citoyen!! Et de penser à l'avenir que nous préparons à nos enfants, nous pousse à agir et à nous sentir responsables. Nous pensons que face au défi des bouleversements climatiques et de la transition énergétique qui nous concernent **collectivement**, les meilleures réponses passent elles-aussi par une démarche **collective**, dans un esprit de coopération et pour le bien commun.

Alors oui, même si notre coopérative est loin d'être la seule solution pour agir et initier un changement collectif, nous vous invitons à nous rejoindre et à mettre une partie de votre épargne au soleil du Sud-Aveyron ! Dès aujourd'hui rejoignez-nous !

www.sud-energia.fr

contact@sud-energia.fr

